CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier Service des Commissions Tél: +352 466 966 314 / 347 Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu Monsieur Grégoire FOSSAERT

Luxembourg, le 22 mars 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1817 – Stop à la cigarette dans les plaines de jeux

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 17 mars 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

La Commission des Pétitions souhaite attirer l'attention du pétitionnaire sur le fait que la loi du 18 juillet 2013 modifiant la loi du 11 août 2006 relative à la lutte antitabac généralise l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics, y compris les plaines de jeux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés